

Délibération 06/2017

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

REÇU
- 6 AVR. 2017
SIP ROCHEFORT

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge
Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie
M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël
Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice
- M SUEUR Christophe
M GIRARD Loïc

Objet : Affectation des résultats 2016

I / La section de fonctionnement

La section de fonctionnement se solde par la constatation sur l'exercice 2016 d'un résultat nul.

II / La section d'investissement

La section d'investissement se clôture pour l'exercice 2016 par un excédent de **17 288 061,72 €** et comporte un reste à réaliser de **18 653,99€** correspondant d'une part au solde de la refonte du site internet pour 1.897,50€ (réserves émises et non levées au 31/12/2016) et d'autre part à une facture de travaux pour l'acquisition d'un capteur de débit en faveur d'Oléron pour lequel les pièces justificatives n'étaient pas complètes (16.756,49€).

III / Affectation des résultats

BUDGET SIL	
Section de fonctionnement	
Recettes	11 975 550,07 €
Dépenses	12 051 724,39 €
Résultat de fonctionnement de l'année	-76 174,32 €
Résultat antérieur	76 174,32 €
Résultat à affecter au 31/12/2016	0,00 €
Section d'investissement	
Recettes	26 307 613,09 €
Dépenses	21 630 920,64 €
Résultat d'investissement de l'année	4 676 692,45 €
Résultat antérieur	12 611 369,27 €
Résultat à affecter au 31/12/2016	17 288 061,72 €
Affectation des résultats	
Affectation aux réserves pour couvrir le besoin net d'investissement	0,00 €
Affectation aux réserves pour couvrir l'autofinancement	0,00 €
Report du résultat de fonctionnement	0,00 €
Report du résultat d'investissement	17 288 061,72 €

Le comité syndical reporte le résultat d'investissement 2016 de **17 288 061,72 €** sur l'exercice 2017 et autorise le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

1 contre


Le Président
Vincent BARRAUD

3 avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 0012

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge
Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie
M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël
Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice
- M SUEUR Christophe
M GIRARD Loïc

Objet : Cotisations de régularisation 2016

Le Comité syndical :

- Vu les statuts du SIL notamment leur article 12 relatif à la détermination des contributions des adhérents ;
- Vu les cotisations prévisionnelles appelées au budget primitif 2016 ;
- Vu le compte administratif 2016 ;
- Vu les tonnages de déchets traités dans les différents centres de traitement et d'enfouissement du SIL ;
- Vu le rapport présentant le calcul des régularisations de cotisations 2016 ;

FIXE LES COTISATIONS DE REGULARISATION 2016 comme suit :

Collectivité	Cotisation appelée	Cotisation due	Régularisation
CA de ROCHEFORT-OCEAN	3 454 700 €	3 444 291 €	-10 409 € A reverser par le SIL
CA de ROYAN-ATLANTIQUE	4 472 000 €	4 334 759 €	-137 241 € A reverser par le SIL
CC de l'ILE D'OLERON	2 295 000 €	2 503 358 €	208 358 € A percevoir par le SIL
CC du BASSIN DE MARENNES	531 600 €	502 344 €	-29 256 € A reverser par le SIL
CC de GEMOZAC	381 300 €	349 849 €	-31 451 € A reverser par le SIL
TOTAL	11 134 600 €	11 134 600 €	0 €

Les crédits correspondant aux sommes à encaisser par le SIL au titre des régularisations 2016 sont inscrits en recettes d'exploitation du budget de l'exercice 2017.

Les crédits correspondant aux sommes à reverser par le SIL au titre des régularisations 2016 sont inscrits en dépenses d'exploitation du budget de l'exercice 2017.

Le comité syndical prendre acte du montant des cotisations de régularisation 2016 ainsi calculées, autorise l'ordonnateur à procéder à l'émission des titres de recette et mandats correspondants sur le budget de l'exercice 2017 et autorise le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

1 contre

Le Président
Vincent BARRAUD



S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge
Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie
M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël
Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice
- M SUEUR Christophe
M GIRARD Loïc

Objet : Vote du budget primitif 2017

Le Comité syndical :

- Vu les dispositions comptables et financières du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
- Ayant débattu des orientations budgétaires lors de la séance du 17/02/2017 et ayant pris acte de ce débat par délibération spécifique n° 02/2017;
- Vu la délibération 04/2017 approuvant le compte de gestion 2016 ;
- Vu la délibération 05/2017 approuvant le compte administratif 2016 ;
- Vu la délibération 06/2017 affectant les résultats de l'exercice 2016 ;
- Vu la délibération 07/2017 fixant le montant des cotisations de régularisation 2016 inscrites au budget 2017 ;
- Ayant entendu le rapport de présentation du budget primitif 2017 ;
- Après en avoir délibéré ;

APPROUVE le budget primitif 2017 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Objet	BP 2017
011	Charges à caractère général	9 830 447,15 €
012	Charges de personnel	151 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	90 680,00 €
66	Charges financières	1 250 373,29 €
67	Charges exceptionnelles	911 794,00 €
68	Amortissements	688 279,64 €
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €
023	Virement à l'investissement	1 637 384,37 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		14 580 858,45 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Objet	BP 2017
70	Produit des services	945 500,00 €
74	Subventions d'exploitation	12 308 366,00 €
042	Transfert entre sections	1 326 992,45 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		14 580 858,45 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Objet	BP 2017
16	Remboursement d'emprunts	1 388 024,01 €
20	Immobilisations incorporelles	1 897,50 €
21	Immobilisations corporelles	36 756,49 €
OPERATION CME		40 350 000,00 €
040	Transfert entre sections	1 326 992,45 €
041	Opérations patrimoniales	582 510,77 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		43 686 181,22 €

Recettes d'investissement

Chapitre	Objet	BP 2017
001	Excédent d'investissement reporté	17 288 061,72 €
16	Emprunts souscrits	23 489 944,72 €
021	Virement du fonctionnement	1 637 384,37 €
040	Transfert entre sections	688 279,64 €
041	Opérations patrimoniales	582 510,77 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		43 686 181,22 €

AUTORISE le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

- 2 abstentions
- 1 contre


Le Président
Vincent BARRAUD


3 avenue Maurice Chopin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 00012

SIL

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge
Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain -
Mme MARCILLY Sylvie
M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël
Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice
- M SUEUR Christophe
M GIRARD Loïc

Objet : Modification de l'autorisation de programme et des crédits de paiement afférents à la construction de la nouvelle unité de valorisation des déchets ménagers du pôle des Jamelles

AP / CP	Programme : construction du centre multifilières du pôle des Jamelles						Solde 2018
	réalisé 2012	réalisé 2013	réalisé 2014	réalisé 2015	réalisé 2016	Ouvert 2017	
	CP						
Dépenses							
Assistance maîtrise d'ouvrage	104 506,16 €	88 276,63 €		6 577,12 €	65 864,00 €	150 000,00 €	59 776,09 €
Etudes	663 653,61 €	49 183,35 €	110 093,07 €	127 484,53 €	101 324,53 €	1 300 000,00 €	2 751 760,91 €
Construction & équipements		917 488,15 €	3 172 913,35 €	6 466 258,39 €	20 480 546,85 €	38 265 000,00 €	11 179 293,26 €
Avances	423 881,53 €						423 881,53 €
Mise en service						635 000,00 €	2 031 000,00 €
Total	1 192 041,30 €	1 054 948,13 €	3 283 006,42 €	6 600 320,04 €	20 647 735,38 €	40 350 000,00 €	15 597 948,73 €
	CP						
Recettes							
Emprunt	4 500 000,00 €	0,00	0,00	19 100 850,00 €	25 440 850,00 €	23 489 945,00 €	15 964 355,00 €
Solde emprunt 2011 (260 000 €)	103 000,00 €						- €
Autofinancement	127 000,00 €						- €
Total	4 730 000,00 €	- €	- €	19 100 850,00 €	25 440 850,00 €	23 489 945,00 €	15 964 355,00 €

Le comité syndical prend acte de la modification de l'AP/CP pour la construction de la nouvelle unité de valorisation des déchets ménagers du pôle des Jamelles en révisant les crédits de paiements et autorise le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

1 contre

Le Président
Vincent BARRAUD




3 avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 00012

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge

Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice

- M SUEUR Christophe

M GIRARD Loïc

Objet : Cotisations 2017

Le Comité syndical :

- Vu les statuts du SIL notamment leur article 12 relatif à la détermination des contributions des adhérents ;
- Vu le budget primitif 2017 ;
- Ayant entendu le rapport présentant le budget primitif 2017 qui explicite le calcul des cotisations 2017 ;
- Après en avoir délibéré ;

FIXE LES COTISATIONS 2017 comme suit :

Membres du SIL	Cotisation 2017
CA de Rochefort Océan (CARO)	3 454 700 €
CA de Royan-Atlantique (CARA)	4 472 000 €
CC d'Oléron	2 393 358 €
CC de Marennes	531 600 €
CC de Gémozac	381 300 €

AUTORISE le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

Le Président et le comptable public assignataire du SIL sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

1 contre

Le Président
Vincent BARRAUD



SIL
SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
DES USAGES
DE LA MER

3 avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 00012

1270
- 6 AVRIL 2017
10h 30

SIL

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46
Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD
Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge
Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie
M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël
Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice
- M SUEUR Christophe
M GIRARD Loïc

Objet : Reversement des subventions d'équipement perçues par le SIL au profit de l'unité d'incinération de l'Ile d'Oléron

Le Comité syndical :

- Vu les statuts du SIL notamment leur article 12 relatif à la détermination des contributions des adhérents ;
- Vu la délibération du Département de Charente-Maritime n° 2012-07-107 en date du 20 juillet 2012 transférant la subvention en annuités initialement accordée à la Communauté de Commune de l'Ile d'Oléron au profit du Syndicat Intercommunautaire du Littoral, subvention dont l'objet consistait en une aide à la mise aux normes des unités d'incinération et dont les caractéristiques étaient les suivantes :
 - Capital restant dû au 01/01/2012 : 770.000 €
 - Durée résiduelle : 7 ans (dernière échéance le 01/05/2018)
 - Montant de l'annuité : 110.000 €
- Vu les comptes administratifs 2012 à 2016 faisant apparaître :
 - La comptabilisation de la subvention départementale versée au profit de l'usine d'Oléron en section d'investissement au compte 1313 pour un montant cumulé de 550.000 € (soit 110.000 € par an de 2012 à 2016 inclus)
 - La comptabilisation de la subvention départementale versée au profit de l'usine de Rochefort en section de fonctionnement au compte 7473
- Constatant que ces différents modes de comptabilisation ont conduit à majorer les contributions appelées auprès de la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron d'un montant cumulé de **550.000 €** sur la période 2012 à 2016.

AUTORISE

- Le versement d'une subvention exceptionnelle de **550.000 €** au profit de la **Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron** couvrant la période 2012 à 2016 incluse.

Les crédits correspondant ont été inscrits au budget de l'exercice 2017.

L'ordonnateur et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération adoptée par le Comité Syndical.

1 contre
1 abstention


Le Président
Vincent
3 avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 00012

Délibération 09/2017

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 28

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge

Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice

- M SUEUR Christophe - M MASSE Jean Michel

M GIRARD Loïc

Objet : Retrait de la communauté de communes de Gémozac du SIL et signature d'une convention d'Entente avec CYCLAD

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-19 et L.5211-5;

Vu la délibération de la communauté de communes de Gémozac N° 16/069 en date du 21 décembre 2016 relative à son adhésion au CYCLAD à compter du 1er avril 2017;

Vu la délibération de la communauté de communes de Gémozac N° 16/098 en date 21 décembre 2016 sollicitant son retrait du Syndicat Intercommunautaire du Littoral à compter du 1er avril 2017;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunautaire du Littoral;

Vu le projet de convention d'Entente entre CYCLAD et le Syndicat Intercommunautaire du Littoral ;

Considérant que le SIL avec le groupement GDV/VINCI environnement/SOGEA (ci-après « le Marché ») a conclu le 12 juin 2012 un marché de conception et réalisation pour la création d'un centre multifilières de valorisation des déchets à Echillais avec une autorisation de programme d'un montant de 88 726 000 €HT. ;

Considérant que cet investissement a été financé dans sa totalité par l'emprunt;

Considérant que pour l'exploitation de ce centre, le Syndicat Intercommunautaire du Littoral a conclu le 25 juillet 2015 avec la société le groupement SETRAD - VEOLIA une convention de délégation de service public portant sur l'exploitation du centre multifilières de valorisation des déchets du Pôle des Javelles (ci-après la Convention);

Considérant que ces contrats permettent le traitement des déchets ménagers résiduels produits sur le territoire de la communauté de communes de Gémozac;

Considérant que la communauté de communes de Gémozac souhaite retirer du Syndicat Intercommunautaire du Littoral la compétence « traitement des déchets» et la transférer au syndicat mixte CYCLAD dans les conditions fixées à l'article L.5211-19 du CGCT;

Considérant que ce retrait nécessite le consentement du Syndicat Intercommunautaire du Littoral;

Considérant que ce retrait nécessite un avis favorable d'au moins les deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population ou la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population conformément à l'article L.5211-5 du CGCT;

Considérant que le retrait requiert un accord entre le SIL et la communauté de Gémozac sur la répartition des biens ou du produit de leur réalisation et du solde de l'encours de la dette visés au 2° de l'article L. 5211-25-1 du CGCT;

Considérant qu'en application de l'article L. 5211-25-1 du CGCT, le retrait d'un syndicat mixte s'accompagne en principe de la poursuite de l'exécution du contrat dans les conditions antérieures, jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties;

Considérant qu'en application des dispositions précitées, CYCLAD devrait donc en principe poursuivre l'exécution de la convention de délégation de service public précitée;

Considérant que CYCLAD et le SIL souhaitent conclure une convention d'entente visée à l'article L.5221-1 du CGCT afin d'organiser leur coopération;

Considérant que la convention d'entente prévoit que le SIL reste l'unique titulaire de la délégation de service public susvisée;

Considérant que le SIL reste l'unique propriétaire du centre multifilières de valorisation des déchets à Echillais;

Considérant que cette convention d'entente prévoit l'engagement de CYCLAD sur une durée de 30 ans :

- à faire traiter par le SIL une quantité de déchets équivalente à celle produite sur le territoire de la communauté de communes de Gémozac,
- à compenser annuellement les coûts de traitements de ses déchets apportés au SIL,
- à compenser annuellement l'amortissement des investissements réalisés par le SIL et les frais financiers afférents.

Le Comité Syndical :

- Approuve le principe du retrait de la communauté de communes de Gémozac à compter du 1er juin 2017; délai nécessaire aux modalités administratives ;
- Approuve les modalités financières de ce retrait telles que résultant de la convention d'Entente avec CYCLAD conclue pour une durée de 30 ans;
- Autorise le Président du SIL à signer la convention d'Entente ;
- Ordonne la notification de la présente délibération aux présidents des communautés de communes et communautés d'agglomération membres du SIL.

1 contre

1 abstention

Le Président
Vincent BARRA



Délibération 10/2017



SIL

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
 - Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 28

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge
Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie
M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël
Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice
- M SUEUR Christophe - M MASSE Jean Michel
M GIRARD Loïc

Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe et modification du tableau des effectifs

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois territoriaux,

Il est proposé de créer à compter du 1er avril 2017 un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet (catégorie C) chargé du suivi administratif et comptable du Syndicat Intercommunautaire du Littoral.

Après en avoir délibéré, les élus communautaires décident :

1 – de créer le poste énoncé ci-dessus,

2 – de modifier le tableau des effectifs du Syndicat Intercommunautaire du Littoral en conséquence

3 – d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, au budget du Syndicat Intercommunautaire du Littoral.

1 contre


Le Président
Vincent BARRAUD
avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 00012

TABEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} AVRIL 2017

Cadres d'emplois et grades	Catégorie	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
Filière administrative			
adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	0	Délibération 03/2016
adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1 poste 35H	Délibération 11/2017
adjoint administratif 1 ^{ère} classe	C	1 poste 35H	Délibération 16/2015
adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	0	Délibération 14/2011
Responsable financier	A	1 poste 35H	Délibération 19/2016
Filière technique			
Ingénieur Territorial	A	1 poste 35H	Délibération 03/2015 CDI

Le 30 mars 2017

Le Président

Vincent BARRAUD



REQU
- 6 MAR. 2017
SIP ROCHF. JRT

REPUBLIQUE FRANCAISE

25171068700012

Synd.Intercom. du Littoral

POSTE COMPTABLE : ROCHEFORT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET Synd.Intercom. du Littoral

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 580 858,45	14 580 858,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		14 580 858,45	14 580 858,45

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	43 667 527,23	26 398 119,50
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	18 653,99	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		17 288 061,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		43 686 181,22	43 686 181,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	58 267 039,67	58 267 039,67
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 494 850,00		9 830 447,15		
012	Charges de personnel et frais assimilés	139 554,28		151 900,00		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	78 850,00		90 680,00		
Total des dépenses de gestion des services		9 713 254,28	0,00	10 073 027,15	0,00	0,00
66	Charges financières	1 387 069,68		1 250 373,29		
67	Charges exceptionnelles	243 129,45		911 794,00		
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	19 500,05		20 000,00		
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 362 953,46	0,00	12 255 194,44	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (1)			1 637 384,37		
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	751 811,54		688 279,64		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp.					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		751 811,54	0,00	2 325 664,01	0,00	0,00
TOTAL		12 114 765,00	0,00	14 580 858,45	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	587 808,55		945 500,00		
74	Subventions d'exploitation	11 423 155,13		12 308 366,00		
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion des services		12 010 963,68	0,00	13 253 866,00	0,00	0,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	22 960,00				
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		12 033 923,68	0,00	13 253 866,00	0,00	0,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	4 667,00		1 326 992,45		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 667,00	0,00	1 326 992,45	0,00	0,00
TOTAL		12 038 590,68	0,00	14 580 858,45	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	70 900,00	1 897,50			1 897,50
21	Immobilisations corporelles	136 168,92	16 756,49	20 000,00		16 756,49
22	Immobilisations reçues en affectation	5 000,00				
23	Immobilisations en cours	885 000,00				
	Total des opérations d'équipement	29 111 000,00		40 350 000,00		
Total des dépenses d'équipement		30 208 068,92	18 653,99	40 370 000,00	0,00	18 653,99
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	976 643,57		1 388 024,01		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	18 022,43				
Total des dépenses financières		994 468,00	0,00	1 388 024,01	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		31 202 536,92	18 653,99	41 758 024,01	0,00	18 653,99
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 667,00		1 326 992,45		
041	Opérations patrimoniales	506 962,32		582 510,77		
Total des dépenses d'ordre d'invest.		511 629,32	0,00	1 909 503,22	0,00	0,00
TOTAL		31 714 166,24	18 653,99	43 667 527,23	0,00	18 653,99

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
--	---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	18 653,99
---	---	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	17 849 354,19		23 489 944,72		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		17 849 354,19	0,00	23 489 944,72	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		17 849 354,19	0,00	23 489 944,72	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			1 637 384,37		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	751 811,54		588 279,64		
041	Opérations patrimoniales	506 962,32		582 510,77		
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 258 773,86	0,00	2 908 174,78	0,00	0,00
TOTAL		19 108 128,05	0,00	26 398 119,50	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	17 288 061,72
--	---	---------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	17 288 061,72
---	---	---------------

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	0,00
--	------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 830 447,15		9 830 447,15
012	Charges de personnel et frais assimilés	151 900,00		151 900,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	90 680,00		90 680,00
66	Charges financières	1 250 373,29		1 250 373,29
67	Charges exceptionnelles	911 794,00		911 794,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		688 279,64	688 279,64
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 637 384,37	1 637 384,37
Dépenses d'exploitation - Total		12 255 194,44	2 325 664,01	14 580 858,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 580 858,45
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		1 137 350,45	1 137 350,45
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	1 388 024,01		1 388 024,01
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	40 350 000,00		40 350 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 897,50		1 897,50
21	Immobilisations corporelles	36 756,49		36 756,49
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		582 510,77	582 510,77
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		189 642,00	189 642,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		41 776 678,00	1 909 503,22	43 686 181,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 686 181,22
---	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	945 500,00		945 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation	12 308 366,00		12 308 366,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		1 137 350,45	1 137 350,45
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions		189 642,00	189 642,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		13 253 866,00	1 326 992,45	14 580 858,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 580 858,45
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	23 489 944,72		23 489 944,72
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		582 510,77	582 510,77
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		688 279,64	688 279,64
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 637 384,37	1 637 384,37
Recettes d'investissement - Total		23 489 944,72	2 908 174,78	26 398 119,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	17 288 061,72
--	----------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 686 181,22
---	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	9 494 850,00	9 830 447,15	
604	Achats d'études et prestations de services	8 869 000,00	9 402 000,01	
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 200,00	
6066	Carburants	1 600,00	500,00	
6132	Locations immobilières		6 700,00	
6135	Locations mobilières	9 600,00	2 500,00	
614	Charges locatives et de copropriété		2 600,00	
61521	Bâtiments publics		700,00	
61528	Autres	1 000,00		
61551	Matériel roulant	400,00	400,00	
6156	Maintenance	500,00	800,00	
6161	Assurances multirisques	16 500,00	16 500,00	
617	Etudes et recherches	30 900,00		
618	Divers	500,00	500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 300,00	2 000,00	
6226	Honoraires	77 000,00	102 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		5 000,00	
6228	Divers		1 307,14	
6231	Annonces et insertions	600,00	700,00	
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 200,00	
6237	Publications	1 000,00	5 200,00	
6238	Divers	400,00		
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 700,00	
6257	Réceptions	600,00	1 000,00	
6262	Frais de télécommunications	600,00	700,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	4 500,00	
6282	Frais de gardiennage		55 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 960,00	1 000,00	
6288	Autres	173 190,00		
63512	Taxes foncières	106 700,00	112 600,00	
6358	Autres droits	189 500,00	67 140,00	
637	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres	2 500,00	31 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	139 554,28	151 900,00	
6218	Autres personnel extérieur	5 000,00	10 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	75,00	100,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	780,00	1 660,00	
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur ren	249,28	1 270,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de t	44 500,00	30 840,00	
6413	Primes et gratifications	52 690,00	66 860,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	19 700,00	22 800,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 800,00	12 000,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 760,00	3 700,00	
648	Autres charges de personnel		2 670,00	
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	78 850,00	90 680,00	
6531	Indemnités	72 950,00	74 450,00	
6532	Frais de mission	1 750,00	2 000,00	
6533	Cotisations de retraite	4 150,00	4 230,00	
658	Charges diverses de la gestion courante		10 000,00	
TOTAL GESTION DES SERVICES		9 713 254,28	10 073 027,15	0,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	1 387 069,68	1 250 373,29	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	970 247,88	801 143,98	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE ICNE de l'exercice N ICNE de l'exercice N-1	214 009,60 -40 837,80	612 522,61 -226 424,61	
6615	Intérêts des comptes courants & de dépôts c	2 500,00		
666	Pertes de change	15 000,00		
6688	Autre	226 150,00	63 131,31	
67	Charges exceptionnelles (c)	243 129,45	911 794,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op. de g		703 436,00	
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	243 129,45	208 358,00	
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (
022	Dépenses Imprévues (f)	19 500,05	20 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 362 953,46	12 255 194,44	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 637 384,37	
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	751 811,54	688 279,64	
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & co	751 811,54	688 279,64	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		751 811,54	2 325 664,01	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		751 811,54	2 325 664,01	0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		12 114 765,00	14 580 858,45	0,00

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 580 858,45

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	612 522,61
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-226 424,61
= Différence ICNE N - ICNE N-1	386 098,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente	587 808,55	945 500,00	
703	Ventes de produits résiduels	848,55		
706	Prestations de services	586 960,00	945 500,00	
74	Subventions d'exploitation	11 423 155,13	12 308 366,00	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		12 308 366,00	
7473	Departement conseil general	129 410,00		
7475	Participat° groupem° collectivites	11 293 745,13		
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 010 963,68	13 253 866,00	0,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	22 960,00		
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	22 960,00		
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 033 923,68	13 253 866,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	4 667,00	1 326 992,45	
777	Quote-part des subv.d'inv transf.au cpte de	4 667,00	1 137 350,45	
7811	Rep.sur amort.des immo.incorporelles&cor		189 642,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 667,00	1 326 992,45	0,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		12 038 590,68	14 580 858,45	0,00

	+	
RESTES A REALISER N-1		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		14 580 858,45

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op	70 900,00		
2031	Frais d'études	65 000,00		
2033	Frais d'insertion	4 000,00		
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 900,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opér	141 500,00	20 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements	100 000,00		
2154	Matériel industriel	15 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier	5 500,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5 000,00		
2211	Terrains nus	5 000,00		
23	Immobilisations en cours (hors opératio	885 000,00		
2313	Constructions	800 000,00		
2314	Constructions sur sol d'autrui	10 000,00		
2315	Installation, matériel et outillage techniques	75 000,00		
	Op. Eq. n°12012	29 111 000,00	40 350 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	30 213 400,00	40 370 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	976 445,57	1 388 024,01	
1641	Emprunts en euros	945 892,19	1 388 024,01	
1687	Autres dettes	30 553,38		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	18 022,43		
	Total des dépenses financières	994 468,00	1 388 024,01	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	31 207 868,00	41 758 024,01	0,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	4 667,00	1 326 992,45	
	Reprise sur autofinancement antérieur	4 667,00	1 137 350,45	
13912	Régions	475,00	3 800,00	
13913	Départements	4 192,00	1 133 550,45	
	Charges transférées		189 642,00	
28131	Bâtiments		189 642,00	
041	Opérations patrimoniales	506 962,32	582 510,77	
2313	Constructions	506 962,32	582 510,77	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	511 629,32	1 909 503,22	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	31 719 497,32	43 667 527,23	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	18 653,99
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 686 181,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	17 849 354,19	23 489 944,72	
1641	Emprunts en euros	17 849 354,19	23 489 944,72	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		17 849 354,19	23 489 944,72	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		17 849 354,19	23 489 944,72	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement		1 637 384,37	
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	751 811,54	688 279,64	
28031	Amortissements des frais d'études	69 165,00	69 322,39	
28033	Amort. des frais d'insertion	180,00	180,00	
28131	Bâtiments	614 194,00	550 980,00	
28153	Installations à caractère spécifique	2 999,00	2 999,00	
281735	Instal. générale, agencements, aménagements	64 921,00	41 765,00	
281754	Matériel industriel		23 000,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	232,54	33,25	
28184	Mobilier	120,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		751 811,54	2 325 664,01	0,00
041	Opérations patrimoniales	506 962,32	582 510,77	
238	Avances & acomptes versés sur comm. imm.	506 962,32	582 510,77	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 258 773,86	2 908 174,78	0,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	19 108 128,05	26 398 119,50	0,00
---	---------------	---------------	------

	+	
RESTES A REALISER N-1		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		17 288 061,72
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		43 686 181,22

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12012

LIBELLE : Opération n°12012

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour Information (5)
DEPENSES		32 937 265,75	a 0,00	b 350 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	813 311,37	0,00	255 000,00	0,00	
2031	Frais d'études Autres (2033)	811 421,37 1 890,00		255 000,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	32 123 954,38	0,00	40 095 000,00	0,00	
2313	Constructions	18 159 341,76	0,00	18 125 000,00	0,00	
2315	Installation, matériel et outillage techniques Autres (238)	12 953 268,77 1 011 343,85	0,00	21 970 000,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c 0,00	d 23 489 944,72
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	23 489 944,72
1641	Emprunts en euros		23 489 944,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 860 055,28
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

REPUBLIQUE FRANCAISE



ETATS ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'expiration ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Modalité de rembour- sement antecipé partiel ON	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
Neant															
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros															
16				01/02/2006	96 973 000,00	F			3,09	3,09	EUR	T	C	N	A-1
17				01/05/2007	4 200 000,00	C	EURIBOR 12		3,21	3,21	EUR	A	P	N	A-1
18				01/04/2006	1 500 000,00	F			4,39	4,39	EUR	A	C	N	A-1
19				01/07/2007	400 000,00	C	EURIBOR 3		3,97	3,97	EUR	T	C	N	A-1
20				15/08/2010	833 000,00	F			3,94	3,94	EUR	A	P	N	A-1
21				20/01/2012	65 000,00	F			3,66	3,66	EUR	A	P	N	A-1
22				30/05/2012	410 000,00	C	LEP		4,15	4,15	EUR	T	C	N	A-1
23				28/02/2013	2 500 000,00	F			4,51	4,51	EUR	T	C	N	A-1
24		26/11/2012		30/03/2017	2 000 000,00	F	EURIBOR 3		4,69	4,69	EUR	T	C	N	A-1
25		27/04/2012		30/03/2016	10 000 000,00	F			4,40	4,40	EUR	T	P	N	A-1
26				30/03/2016	1 759 500,00	F	EURIBOR 3		4,20	4,20	EUR	T	P	N	A-1
27		24/12/2015		01/01/2021	1 040 500,00	C	Livret A		1,75	1,75	EUR	A	C	N	A-1
28		19/08/2015		29/03/2018	40 265 000,00	C	EURIBOR 3		0,00	0,00	EUR	T	P	N	A-1
29		06/10/2015			32 000 000,00	C									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Neant															
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)															
Neant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
1087 Autres dettes															

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial Taux actualisé	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possé- bilité de rembour- sement anticipé partiel CIN	Catégorie d'emprunt (8)
TOTAL GENERAL					96 973 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. EURIBOR 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017 (en en- rées)	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		90 265 870,21					1 388 024,01	947 714,75	0,00	612 522,61
1641 Emprunts en euros		0,00		90 265 870,21					1 388 024,01	947 714,75	0,00	612 522,61
04	N	0,00		1 120 000,00	4,00	F		3,09	280 000,00	31 790,10	0,00	4 316,42
05	N	0,00		580 728,96	5,00	C	EURIBOR	0,56	108 924,72	3 269,54	0,00	1 763,40
06	N	0,00		159 999,97	6,00	F		4,39	26 666,67	2 211,98	0,00	4 094,49
07	N	0,00		305 433,16	5,00	C	EURIBOR	2,00	85 534,32	5 770,84	0,00	1 463,42
08	N	0,00		22 232,48	3,00	F		3,99	7 122,85	887,08	0,00	226,02
11	N	0,00		297 035,30	10,00	F		3,66	25 132,06	10 871,49	0,00	9 398,76
12	N	0,00		1 312 500,00	3,00	C	LEP	2,90	250 000,00	35 343,76	0,00	2 511,39
13	N	0,00		1 466 666,72	11,00	F	EURIBOR	4,51	133 333,33	64 764,44	0,00	5 238,96
14	N	0,00		10 000 000,00	27,00	F		4,60	434 782,60	467 735,74	0,00	0,00
15	N	0,00		1 719 873,73	24,00	F	EURIBOR	4,40	41 395,30	74 997,60	0,00	0,00
16	N	0,00		1 076 399,59	24,00	F	EURIBOR	4,20	25 226,07	42 290,45	0,00	0,00
17	N	0,00		40 265 000,00	34,00	C	Livret A	1,75	0,00	202 862,20	0,00	593 247,45
18	N	0,00		32 000 000,00	26,50	C	EURIBOR	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		90 265 870,21					1 388 024,01	947 714,75	0,00	612 522,61

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017										ICNE de l'exercice	
	Cote sur taux ? O/N (10)	Montant courant	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/2017	Durée réali- sable (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Teux minimal (5)	Teux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
--	--------------------------------------	----------------	--	--------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (ce A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (ce 1 à 6) : 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement délimité de l'emprunt au 01/01/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

(10) Indiquer les intérêts payés au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique) Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits % de l'encours	11 99,84 % 18 946 762,42	%	%	%	1 0.16 % 30 553,38	%
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod % enc. Mitt €	%	%	%	%	%	%
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod. % enc. Mitt €	%	%	%	%	%	%
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 cape	Nb prod % enc. Mitt €	%	%	%	%	%	%
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod % enc. Mitt €	%	%	%	%	%	%
(F) Autres types de structures	Nb prod. % enc. Mitt €	%	%	%	%	%	%

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

251710687 Code INSEE	S.I.L	BP	2017
-------------------------	-------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE		Délibération du 11 juin 2008
AMORTISSEMENT	Subventions d'équipement versées - à des personnes de droit privé - à des personnes de droit public	Durée 5 ans 15 ans
	Immobilisations incorporelles Logiciels Concessions, droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires Frais d'études non suivies de réalisation	2 ans 5 ans 5 ans
	Immobilisations corporelles Véhicules Camions et véhicules industriels Mobilier Matériel de bureau Matériel informatique (<i>dont système exploitation</i>) Matériel classique Coffre-fort Installations et appareils de chauffage Appareils de levage - Ascenseurs Equipement de garage, atelier, déchetteries, bacs de collecte sélective Petit matériel et outillage technique Equipement des cuisines Equipements sportifs Installations de voirie Plantations Autres aménagements et agencements terrains Bâtiments légers, abris Signalétique Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques Constructions en crédit-bail Constructions sur sol d'autrui	2 ans 5 ans 10 ans 5 ans 5 ans 6 ans 20 ans 10 ans 20 ans 10 ans 5 ans 10 ans 15 ans 20 ans 15 ans 15 ans 10 ans 10 ans 15 ans sur la durée crédit-bail sur durée bail construction
	Seuil unitaire en-deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent en 1 an 500 €	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		I 2 525 374,46	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 388 024,01	0,00
1641	Emprunts en euros	1 388 024,01	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 137 350,45	0,00
13912	Régions	3 800,00	0,00
13913	Départements	1 133 550,45	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 525 374,46	18 653,99		2 544 028,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		III 2 325 664,01	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres Internes (b)(2)		2 325 664,01	0,00
28031	<i>Amortissements des frais d'études</i>	69 322,39	0,00
28033	<i>Amort. des frais d'insertion</i>	180,00	0,00
28131	<i>Bâtiments</i>	550 980,00	0,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	2 999,00	0,00
281735	<i>Instal.géné.,agencements,aménagements des construc</i>	41 765,00	0,00
281754	<i>Matériel industriel</i>	23 000,00	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	33,25	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 637 384,37	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 325 664,01		17 288 061,72		19 613 725,73

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 544 028,45
Ressources propres disponibles	IV 19 613 725,73
Solde	V = IV - II (6) 17 069 697,28

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 13 253 866,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
1/2012 CM	88 726 000,00		88 726 000,00	32 778 051,27	40 350 000,00	15 597 948,73

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
NEANT						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (AV. FÉV. 20)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		1,00		1,00		1,00	1,00
INGENIEUR (AVANT MARS 2016)	A	1,00		1,00		1,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		2,00		2,00	1,00	1,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indices (5)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6) INGENIEUR	A	TECH	966		3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7) NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES A B et C

(2) SECTEUR ADM Administratif

TECH Technique

URB Urbanisme (dont aménagement urbain)

S Social

MS Médico-social

MT Médico-technique

SP Sportif

CULT Culturel

ANIM Animation

PM Police

OTR Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-0 : article 3, 1^{er}ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-0 : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a été établi en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats partouiers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85 1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexe au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Nombre de membres en exercices : 46

Nombre de suffrages exprimés : 29

Nombre de membres présents : 30

Votes pour : 26

Vote contre : 1

abstention : 2

date de convocation : 20 mars 2017

Présenté par le Président du Syndicat Intercommunautaire du Littoral :

M. Vincent BARRAUD

Délibéré par le comité Syndical réuni en session le : 30 mars 2017


Les membres du comité syndical :

RECU
- 6 AVR. 2017
SP 103 - 2107

Communauté Agglomération Royan Atlantique

Titulaires			Suppléants		
		Signature			Signature
BARRAUD	Vincent		BAHUON	Eric	
BERNARD	Éliane		CARRÉ	Michèle	
BESSON	Didier		CIRAUD-LANOUE	Eliane	
CAILLON	Michel		COASSIN	Daniel	
CARRERE	Danièle		DECOURT	Dominique	
DE VILLELUME	Martial		GIRERD	Maurice	
DELAUNAY	François		GOUGNON	Lysiane	
GRIOLET	Noël-Vincent		GRASSET	Jean-Michel	
HERBERT	Francis		GUILLAUD	Roger	
HILLAIRET	Daniel		LYS	jacques	
JOLY	Régine		MARTIN	Élisabeth	
PELTIER	Marie-Noëlle		SAINTLOS	Thierry	
PRUD'HOMME	Isabelle		SANCHEZ	Sylviane	
ROY	Serge		TAVERNIER	Yves	
TALLIEU	Jean-Pierre		VIVIEN	Christine	

Communauté Agglomération Rochefort Océan


Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
BARTHELEMY	Valérie		AUTHIAT	Eric	
PONS	Gérard		BLANC	Alexis	
BENETEAU	Annie		BLANCHET	Manoëlle	
BESSAGUET	Bruno		CHAMPAGNE	Claude	
BLANCHÉ	Hervé		CLOCHARD	Roland	
BOURBIGOT	Sébastien		FEYDEAU	Pierre	
BURNET	Alain		GILARDEAU	Jean-Marie	
CHATELIER	Robert		GONTIER	Jacques	
CHEVILLON	Jean-Pierre		JAULIN	Jacques	
ESOLI	Bruno		MINIER	Raymond	
GAILLOT	Michel		MORIN	Henri	
LAGREZE	Michel		SOULIE	Alain	
LESAUVAGE	Thierry		ECALE	Emmanuel	
LOPEZ	Roland		ROBIN	Serge	
MARCILLY	Sylvie		ROUYER	Denis	

Communauté de Communes Ile d'Oléron





Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
BLANCHARD	Chantal		BAZIN	Catherine	
GENDRE	Grégory		BOILEAU	Béatrice	
MASSÉ	Jean-Michel		COULON	Jean-Claude	
MASSICOT	Pascal		GUILBERT	Eric	

HUMBERT	Micheline		ROUMEGOUS	Jim	
PROUST	Éric		POUPIN	Didier	REÇU - 6 AVR. 2017 SIP/COG/STURT
ROBILLARD	Patrice		SOLAS	Dominique	
SUEUR	Christophe		VAUZELLE	Claude	

Communauté de Communes du Bassin de Marennes

Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
DELAGE	Stéphane		DESHAYES	Maurice-Claude	
GUIGNET	Christian		MANCEAU	Jean-Pierre	
LAGARDE	Jean-François		MOINET	Philippe	
VALLET	Mickaël		PETIT	Jean-Marie	

Communauté de Communes de la Saintonge Viticole

Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
CHATELIER	Jean-Michel		ALLAIN	Jacques	
GIRARD	Loic		BRIDIER	Pierre	
MASSIAS	Yves		MILLARD	François	
PUYON	Alain		PEROTIN	Michel	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 6.06.2017
et de la publication le 7.06.2017

A

le

Délibération 04/2017

REÇU
- 6 AVR. 2017
S/P ROCHEFORT

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge

Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice

- M SUEUR Christophe

M GIRARD Loïc

Objet : Approbation du compte de gestion 2016

Le Comité syndical :

- **Après avoir entendu la présentation par la Trésorière Principale** de Rochefort et Banlieue Municipale, Comptable Public assignataire du **Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL)** du compte de gestion 2016
- **Après avoir constaté que le comptable public a repris, dans ses écritures, au titre de l'exercice comptable 2016:**
 - le montant de tous les titres de recettes émis,
 - le montant de tous les mandats de paiement ordonnancés,
 - le montant de toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer,
 - le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice,
- **Après avoir constaté la conformité du compte de gestion avec le compte administratif**
- **Après en avoir délibéré conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales**

Le comité syndical prend acte de la régularité du Compte de Gestion dressé par Trésorière Principale de Rochefort et Banlieue Municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et autorise le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

1 contre



Le Président
Vincent BARRAUD



3 avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 00012

REÇU
- 6 AVR. 2017
S/P ROCHEFORT

REPUBLIQUE FRANCAISE

25171068700012

Synd.Intercom. du Littoral

POSTE COMPTABLE : ROCHEFORT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET Synd.Intercom. du Littoral

ANNEE 2016

SOMMAIRE

Pages	
3	I. Informations générales
3	Modalités de vote du compte administratif
4	II. Présentation générale du compte administratif
4	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
7	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
8	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
9	III. Vote du compte administratif
9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
13	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
14	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
15	A - Eléments du bilan		X
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
19	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
21	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
25	A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
25	A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
26	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
27	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		X

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 12 051 724,39	G 11 975 550,07	G-A -76 174,32
	Section d'investissement	B 21 630 920,64	H 26 307 613,09	H-B +4 676 692,45

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 76 174,32
	Report en section d'investissement (001)	D	J 12 611 369,27

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 33 682 645,03	Q= G+H+I+J 50 970 706,75	= Q-P +17 288 061,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F 18 653,99	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 18 653,99	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	12 051 724,39 = A+C+E	12 051 724,39 = G+I+K	
	Section d'investissement	21 649 574,63 = B+D+F	38 918 982,36 = H+J+L	+17 269 407,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 33 701 299,02	= G+H+I+J+K+L 50 970 706,75	+17 269 407,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 18 653,99	L
20	Immobilisations incorporelles	1 897,50	
21	Immobilisations corporelles	16 756,49	

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 494 850,00	9 156 194,98	308 485,22		30 169,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	139 554,28	126 457,81			13 096,47
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	78 850,00	78 747,85			102,15
Total des dépenses de gestion des services		9 713 254,28	9 361 400,64	308 485,22	0,00	43 368,42
66	Charges financières	1 387 069,68	1 159 012,90	228 056,78		
67	Charges exceptionnelles	243 129,45	242 957,31			172,14
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	19 500,05				
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 362 953,46	10 763 370,85	536 542,00	0,00	43 540,56
023	Virement à la section d'investissement (1)					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	751 811,54	751 811,54			
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp.					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		751 811,54	751 811,54	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 114 765,00	11 515 182,39	536 542,00	0,00	43 540,56
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	587 808,55	551 047,66			36 760,89
74	Subventions d'exploitation	11 423 155,13	11 423 155,13			
75	Autres produits de gestion courante		792,00			-792,00
Total des recettes de gestion des services		12 010 963,68	11 974 994,79	0,00	0,00	35 968,89
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	22 960,00	-102 470,72	103 026,00		22 404,72
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		12 033 923,68	11 872 524,07	103 026,00	0,00	58 373,61
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	4 667,00				4 667,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 667,00	0,00	0,00	0,00	4 667,00
TOTAL		12 038 590,68	11 872 524,07	103 026,00	0,00	63 040,61
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		76 174,32				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	70 900,00	5 692,50	1 897,50	63 310,00
21	Immobilisations corporelles	141 500,00	6 172,24	10 750,49	118 571,27
22	Immobilisations reçues en affectation	5 000,00			5 000,00
23	Immobilisations en cours	885 000,00			885 000,00
	Total des opérations d'équipement	29 111 000,00	20 647 735,38		8 463 264,62
Total des dépenses d'équipement		30 213 400,00	20 659 600,12	18 653,99	9 535 145,89
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	976 445,57	966 368,97		10 076,60
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	18 022,43			
Total des dépenses financières		994 468,00	966 368,97	0,00	10 076,60
45	Total des opé pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		31 207 868,00	21 625 969,09	18 653,99	9 545 222,49
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	4 667,00			4 667,00
041	Opérations patrimoniales	506 962,32	4 951,55		502 010,77
Total des dépenses d'ordre d'invest.		511 629,32	4 951,55	0,00	506 677,77
TOTAL		31 719 497,32	21 630 920,64	18 653,99	10 051 900,26
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues		110 000,00		-110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	17 849 354,19	25 440 850,00		-7 591 495,81
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		17 849 354,19	25 550 850,00	0,00	-7 701 495,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		17 849 354,19	25 550 850,00	0,00	-7 701 495,81
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	751 811,54	751 811,54		
041	Opérations patrimoniales	506 962,32	4 951,55		502 010,77
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 258 773,86	756 763,09	0,00	502 010,77
TOTAL		19 108 128,05	26 307 613,09	0,00	-7 199 485,04
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		12 611 369,27			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 464 680,20		9 464 680,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	126 457,81		126 457,81
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	78 747,85		78 747,85
656	Frais fonct. des groupes d'élus			
66	Charges financières	1 387 069,68		1 387 069,68
67	Charges exceptionnelles	242 957,31		242 957,31
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		751 811,54	751 811,54
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	11 299 912,85	751 811,54	12 051 724,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 051 724,39
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	966 368,97		966 368,97
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	20 647 735,38		20 647 735,38
20	Immobilisations incorporelles	5 692,50		5 692,50
21	Immobilisations corporelles	6 172,24		6 172,24
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		4 951,55	4 951,55
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	21 625 969,09	4 951,55	21 630 920,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 630 920,64
---	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	551 047,66		551 047,66
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation	11 423 155,13		11 423 155,13
75	Autres produits de gestion courante	792,00		792,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	555,28		555,28
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	11 975 550,07		11 975 550,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	76 174,32
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 051 724,39
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	110 000,00		110 000,00
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	25 440 850,00		25 440 850,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		4 951,55	4 951,55
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		751 811,54	751 811,54
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	25 550 850,00	756 763,09	26 307 613,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	12 611 369,27
--	----------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 918 982,36
---	----------------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 494 850,00	9 156 194,98	308 485,22		30 169,80
6041	Traitement déchets	8 869 000,00	8 502 808,69	308 485,22		57 706,09
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 145,71			354,29
6066	Carburants	1 600,00	281,72			1 318,28
6132	Locations immobilières		6 534,48			-6 534,48
6135	Locations mobilières	9 600,00	2 202,22			7 397,78
614	Charges locatives et de copropriété		2 460,00			-2 460,00
6152	Entretien et réparations sur biens immo		680,00			-680,00
61521	Bâtiments publics		-480,00			480,00
61528	Autres	1 000,00				1 000,00
61551	Matériel roulant	400,00				400,00
6156	Maintenance	500,00	787,17			-287,17
6161	Assurances multirisques	16 500,00	16 181,55			318,45
617	Etudes et recherches	30 900,00	26 662,00			4 238,00
618	Divers	500,00				500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	1 300,00	1 845,68			-545,68
6226	Honoraires	77 000,00	74 850,05			2 149,95
6228	Divers		456,66			-456,66
6231	Annonces et insertions	600,00	773,00			-173,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	1 737,00			3 263,00
6237	Publications	1 000,00	7 122,62			-6 122,62
6238	Divers	400,00	720,00			-320,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 553,96			-553,96
6257	Réceptions	600,00	971,20			-371,20
6262	Frais de télécommunications	600,00	638,79			-38,79
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	4 145,72			-2 145,72
6282	Frais de gardiennage		163 982,15			-163 982,15
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 960,00	957,12			1 002,88
6288	Autres	173 190,00	499,59			172 690,41
63512	Taxes foncières	106 700,00	105 992,00			708,00
6358	Autres droits	189 500,00	201 214,00			-11 714,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (a	2 500,00	29 471,90			-26 971,90
012	Charges de personnel et frais assim	139 554,28	126 457,81			13 096,47
6218	Autres personnel extérieur	5 000,00	12 202,35			-7 202,35
6332	Cotisations versées au FNAL	75,00	59,02			15,98
6336	Cotisations au centre national et CNFP	780,00	1 186,98			-406,98
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	249,28	211,64			37,64
6411	Salaires, appointements, commissions	44 500,00	29 942,80			14 557,20
6413	Primes et gratifications	52 690,00	50 693,12			1 996,88
6451	Cotisations à l'URSSAF	19 700,00	17 889,41			1 810,59
6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 800,00	9 532,67			4 267,33
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	2 760,00	2 759,82			0,18
648	Autres charges de personnel		1 980,00			-1 980,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	78 850,00	78 747,85			102,15
6531	Indemnités	72 950,00	72 968,40			-18,40
6532	Frais de mission	1 750,00	1 635,04			114,96
6533	Cotisations de retraite	4 150,00	4 143,34			6,66
658	Charges diverses de la gestion couran		1,07			-1,07
656	Frais fonct. des groupes d'élus					
TOTAL GESTION DES SERVICES		9 713 254,28	9 361 400,64	308 485,22	0,00	43 368,42
(a) = 011 + 012 + 014 + 65						

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	1 387 069,68	1 159 012,90	1 632,06		226 424,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	970 247,88	965 838,56	1 632,06		2 777,26
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	214 009,60				214 009,60
	ICNE de l'exercice N-1	-40 837,80	-40 837,80			
6615	Intérêts des comptes courants&de dép	2 500,00				2 500,00
666	Pertes de change	15 000,00	7 982,97			7 017,03
6688	Autre	226 150,00	226 029,17			120,83
67	Charges exceptionnelles (c)	243 129,45	242 957,31			172,14
673	Titres annulés (sur excercices antérieur	243 129,45	242 957,31			172,14
68	Dotations aux amortissements, dépr					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilé					
022	Dépenses imprévues (f)	19 500,05				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 362 953,46	10 763 370,85	310 117,28	0,00	269 965,28
023	Virement à la section d'investisseme					
042	Opérations d'ordre de transfert entr	751 811,54	751 811,54			
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles d	751 811,54	751 811,54			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		751 811,54	751 811,54	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		751 811,54	751 811,54	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		12 114 765,00	11 515 182,39	310 117,28	0,00	269 965,28
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1			0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-40 837,80
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-40 837,80

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et v	587 808,55	551 047,66			36 760,89
703	Ventes de produits résiduels	848,55	2 834,52			-1 985,97
7061	Recette traitement déchets	270 500,00	13 934,56			256 565,44
7062	Vie chaleur	305 900,00	530 944,95			-225 044,95
7063	Uiom déchets verts	10 560,00	3 333,63			7 226,37
74	Subventions d'exploitation	11 423 155,13	11 423 155,13			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		8 742 855,13			8 742 855,13
7473	Departement conseil general	129 410,00	129 410,00			
7475	Participat° groupem° collectivites	11 293 745,13	2 550 890,00			8 742 855,13
75	Autres produits de gestion courants		792,00			-792,00
758	Produits divers de gestion courante		792,00			-792,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 010 963,68	11 974 994,79	0,00	0,00	35 968,89
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	22 960,00	-102 470,72	103 026,00		22 404,72
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d	22 960,00	-106 391,62	103 026,00		26 325,62
778	Autres produits exceptionnels		3 920,90			-3 920,90
78	Reprises sur amortissements, dépré					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 033 923,68	11 872 524,07	103 026,00	0,00	58 373,61
042	Opérations d'ordre de transfert entr	4 667,00				4 667,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	4 667,00				4 667,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 667,00	0,00	0,00	0,00	4 667,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		12 038 590,68	11 872 524,07	103 026,00	0,00	63 040,61
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		76 174,32				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (hors	70 900,00	5 692,50	1 897,50	63 310,00
2031	Frais d'études	65 000,00			65 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00			4 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 900,00	5 692,50	1 897,50	-5 690,00
21	Immobilisations corporelles (hors o	141 500,00	6 172,24	16 756,49	118 571,27
2135	Instal généré., agencements, aménagem	100 000,00		16 756,49	83 243,51
2154	Matériel industriel	15 000,00			15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informa	21 000,00	572,00		20 428,00
2184	Mobilier	5 500,00	5 600,24		-100,24
22	Immobilisations reçues en affectat	5 000,00			5 000,00
2211	Terrains nus	5 000,00			5 000,00
23	Immobilisations en cours (hors op	885 000,00			885 000,00
2313	Constructions	800 000,00			800 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	10 000,00			10 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techni	75 000,00			75 000,00
	Op. Eq. n°12012	29 111 000,00	20 647 735,38		8 463 264,62
	Total des dépenses d'équipement	30 213 400,00	20 659 600,12	18 653,99	9 535 145,89
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (cf 1	976 445,57	966 368,97		10 076,60
1641	Emprunts en euros	945 892,19	945 892,21		-0,02
1687	Autres dettes	30 553,38	20 476,76		10 076,62
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	18 022,43			
	Total des dépenses financières	994 468,00	966 368,97	0,00	10 076,60
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	31 207 868,00	21 625 969,09	18 653,99	9 545 222,49

040	Opération d'ordre transfert entre se	4 667,00			
	Reprise sur autofinancement antér	4 667,00			4 667,00
13912	Régions	475,00			475,00
13913	Départements	4 192,00			4 192,00
041	Opérations patrimoniales	506 962,32	4 951,55		502 010,77
2313	Constructions	506 962,32	4 951,55		502 010,77
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	511 629,32	4 951,55	0,00	506 677,77

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	31 719 497,32	21 630 920,64	18 653,99	10 051 900,26
---	----------------------	----------------------	------------------	----------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçu		110 000,00		-110 000,00
1313	Départements		110 000,00		-110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1	17 849 354,19	25 440 850,00		-7 591 495,81
1641	Emprunts en euros	17 849 354,19	25 440 850,00		-7 591 495,81
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		17 849 354,19	25 550 850,00	0,00	-7 701 495,81
10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de Haison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		17 849 354,19	25 550 850,00	0,00	-7 701 495,81

021	Virement de la section de fonctionn				
040	Opérations d'ordre de transfert ent	751 811,54	751 811,54		
28031	Amortissements des frais d'études	69 165,00	69 321,00		-156,00
28033	Amort. des frais d'insertion	180,00	180,00		
28131	Bâtiments	614 194,00	614 194,00		
28153	Installations à caractère spécifique	2 999,00	2 999,00		
281735	Instal.géné.,agencements,aménagem	64 921,00	41 765,00		23 156,00
281754	Matériel industriel		23 000,00		-23 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informa	232,54	232,54		
28184	Mobilier	120,00	120,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		751 811,54	751 811,54	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	506 962,32	4 951,55		502 010,77
238	Avances&acomptes versés sur comm.	506 962,32	4 951,55		502 010,77
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 258 773,86	756 763,09	0,00	502 010,77

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	19 108 128,05	26 307 613,09	0,00	-7 199 485,04
---	---------------	---------------	------	---------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	12 611 369,27
--	---------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12012

LIBELLE : Opération n°12012

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		29 111 000,00	A20 647 735,38	0,00	8 463 264,62	B32 937 265,75
20	Immobilisations incorporelles	1 024 000,00	167 188,53	0,00	856 811,47	813 311,37
2031	Frais d'études Autres (2033)	1 024 000,00	167 188,53		856 811,47	811 421,37 1 890,00
21	Immobilisations corporelles	270 000,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00
2118	Autres terrains	100 000,00			100 000,00	
2121	Terrains nus	70 000,00			70 000,00	
2148	Construct sur sol d'autrui-Autres constru	100 000,00			100 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	15 117 000,00	0,00	0,00	15 117 000,00	0,00
2254	Matériel industriel	15 117 000,00	0,00	0,00	15 117 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 700 000,00	20 480 546,85	0,00	-7 780 546,85	32 123 954,38
2313	Constructions	12 700 000,00	7 446 778,08	0,00	5 253 221,92	18 159 341,76
2315	Installation, matériel et outillage technique	0,00	12 953 268,77	0,00	-12 953 268,77	12 953 268,77
238	Avances&acomptes versés sur comm.im	0,00	80 500,00	0,00	-80 500,00	1 011 343,85

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	16 499 630,73	C25 440 850,00	0,00	-8 941 219,27	D49 301 700,00	
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	16 499 630,73	25 440 850,00	0,00	-8 941 219,27	49 301 700,00
1641	Emprunts en euros	16 499 630,73	25 440 850,00		-8 941 219,27	49 301 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	4 793 114,62	D-B 16 364 434,25

REPUBLIQUE FRANCAISE



ETATS ANNEXES

IV - ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel ON	Catego- rie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel						
163 Emprunts obligataires (Total)					96 973 000,00										
Néant					96 973 000,00										
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)															
164.1 Emprunts en euros															
04	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/02/2006	4 200 000,00	F	EURIBOR 12		3,09	3,09	EUR	T	C	N	A-1
05	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/05/2007	1 500 000,00	C	EURIBOR 12		3,21	3,21	EUR	A	P	N	A-1
06	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/04/2008	400 000,00	F			4,39	4,39	EUR	A	C	N	A-1
07	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/07/2007	833 000,00	C	EURIBOR 3		3,97	3,97	EUR	T	C	N	A-1
08	CAISSE D'EPARGNE LA ROCHELLE			15/08/2010	65 000,00	F			3,99	3,99	EUR	A	P	N	A-1
11	CAISSE D'EPARGNE LA ROCHELLE			20/01/2012	410 000,00	F			3,66	3,66	EUR	A	P	N	A-1
12	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS			30/05/2012	2 500 000,00	C	LEP		4,15	4,15	EUR	T	C	N	A-1
13	CAISSE D'EPARGNE LA ROCHELLE	26/11/2012		28/02/2013	2 000 000,00	F	EURIBOR 3		4,51	4,51	EUR	T	C	N	A-1
14	CREDIT FONCIER			30/03/2017	10 000 000,00	F			4,69	4,69	EUR	T	C	N	A-1
15	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	27/04/2012		30/03/2016	1 759 500,00	F	EURIBOR 3		4,40	4,40	EUR	T	P	N	A-1
16	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	24/12/2015		30/03/2016	1 040 500,00	F	EURIBOR 3		4,20	4,20	EUR	T	P	N	A-1
17	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POITOU CHARENTE	19/08/2015		01/01/2021	40 265 000,00	C	Livret A		1,75	1,75	EUR	A	C	N	A-1
18	PBB DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG	06/10/2015		29/03/2018	32 000 000,00	C	EURIBOR 3		0,00	0,00	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant															
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					346 859,77										
168.1 Autres dettes					346 859,77										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- cation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Participa- tité des rembour- sements (6)	Profi- tabilité de rebour- sement anticipé partiel ON (7)	Catego- rie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
01	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/06/2002	346 859,77	C	LIBOR 12	3,39	3,39	CHC	A	P	N	A-S
TOTAL GENERAL					97 319 859,77									

(1) S' un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : EURIBOR 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2016											ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (140)	Montant occurent	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (141)	Capital résiduel au 31/12/2016	Durée réali- sable (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (142)	Index (143)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (144)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		90 265 870,21					945 892,21	822 944,89	0,00	236 587,30
164.1 Emprunts en euros		0,00		90 265 870,21					945 892,21	822 944,89	0,00	236 587,30
04	N	0,00		1 120 000,00	5,00	F	EURIBOR	3,09	280 000,00	40 676,41	0,00	5 797,91
05	N	0,00		580 728,96	6,00	C	EURIBOR	0,56	105 537,00	1 514,02	0,00	2 170,58
06	N	0,00		159 999,97	7,00	F	EURIBOR	4,39	26 666,67	8 331,24	0,00	5 321,36
07	N	0,00		305 433,46	6,00	C	EURIBOR	2,00	55 533,32	10 245,22	0,00	1 543,75
08	N	0,00		22 232,48	4,00	F	EURIBOR	3,09	6 849,55	1 180,37	0,00	332,66
11	N	0,00		297 035,30	11,00	F	LEP	3,66	24 245,67	11 768,88	0,00	10 267,52
12	N	0,00		1 312 500,00	4,00	C	LEP	2,90	250 000,00	38 921,86	0,00	3 103,92
13	N	0,00		1 466 666,72	12,00	F	EURIBOR	4,51	133 353,32	71 061,73	0,00	5 751,89
14	N	0,00		10 000 000,00	28,00	F	EURIBOR	4,69	0,00	476 616,68	0,00	5,00
15	N	0,00		1 719 873,73	25,00	F	EURIBOR	4,40	39 626,27	76 770,13	0,00	0,00
16	N	0,00		1 016 399,59	25,00	F	EURIBOR	4,20	24 100,41	43 324,71	0,00	0,00
17	N	0,00		40 265 000,00	35,00	C	Livret A	1,75	0,00	1 636,59	0,00	207 498,69
18	N	0,00		32 000 000,00	27,50	C	EURIBOR	0,00	0,00	40 727,03	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					29 999,45	105,00	0,00	0,00
168.7 Autres dettes		0,00		0,00					29 999,45	105,00	0,00	0,00
09	N	0,00		0,00	1,00	C	LIBOR 12	0,35	29 999,45	105,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2016										ICINE de l'exercice
	Couture ? CIN (16)	Montant courant	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
TOTAL GENERAL		0,00		90 265 870,21				975 891,66	823 049,89	0,00	236 587,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture "

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 - C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les indices en cours au 01/01/N après opérations de couverture

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
C1	CREDIT LOCAL DE FRANCE	346 859,77		5	15,00						0,25	105,00		
TOTAL (A)		346 859,77										105,00		
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		346 859,77										105,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sorte (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de laux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	-------------------	---	----------------------------------	--	--	--

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et/autres opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - Indices en euro / 2 - Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écart d'indices hors zone euros / 6 - autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sorte : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 ; et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits % de l'encours Montant en euros	11 99,84 % 18 946 762,42	%	%	%	0.16 % 30 553,38	1 %
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod. % enc. Mtt €	%	%	%	%	%	%
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod. % enc. Mtt €	%	%	%	%	%	%
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod. % enc. Mtt €	%	%	%	%	%	%
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod. % enc. Mtt €	%	%	%	%	%	%
(F) Autres types de structures	Nb prod. % enc. Mtt €	%	%	%	%	%	%

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE		Délibération du 11 juin 2008
AMORTISSEMENT	Subventions d'équipement versées - à des personnes de droit privé - à des personnes de droit public	Durée 5 ans 15 ans
	Immobilisations incorporelles Logiciels Concessions, droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires Frais d'études non suivies de réalisation	2 ans 5 ans 5 ans
	Immobilisations corporelles Véhicules Camions et véhicules industriels Mobilier Matériel de bureau Matériel informatique (<i>dont système exploitation</i>) Matériel classique Coffre-fort Installations et appareils de chauffage Appareils de levage - Ascenseurs Equipement de garage, atelier, déchetteries, bacs de collecte sélective Petit matériel et outillage technique Equipement des cuisines Equipements sportifs Installations de voirie Plantations Autres aménagements et agencements terrains Bâtiments légers, abris Signalétique Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques Constructions en crédit-bail Constructions sur sol d'autrui	2 ans 5 ans 10 ans 5 ans 5 ans 6 ans 20 ans 10 ans 20 ans 10 ans 5 ans 10 ans 15 ans 20 ans 15 ans 15 ans 10 ans 10 ans 15 ans sur la durée crédit-bail sur durée bail construction
	Seuil unitaire en-deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent en 1 an 500 €	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		999 135,00	966 368,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		976 445,57	966 368,97
1641	Emprunts en euros	945 892,19	945 892,21
1687	Autres dettes	30 553,38	20 476,76
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 689,43	
13912	Régions	475,00	
13913	Départements	4 192,00	
020	Dépenses imprévues	18 022,43	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	966 368,97	18 653,99		985 022,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		751 811,54	III 751 811,54
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes (b)(2)		751 811,54	751 811,54
28031	Amortissements des frais d'études	69 165,00	69 321,00
28033	Amort. des frais d'insertion	180,00	180,00
28131	Bâtiments	614 194,00	614 194,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 999,00	2 999,00
281735	Instal.géné., agencements, aménagements	64 921,00	41 765,00
281754	Matériel industriel		23 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	232,54	232,54
28184	Mobilier	120,00	120,00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	751 811,54		12 611 369,27		13 363 180,81

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 985 022,96
Ressources propres disponibles	IV 13 363 180,81
Solde	V = IV - II (6) 12 378 157,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.1 A8.2

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
CME Baliment		8 328 423,95	63 214,00	25
CME Equipements industriels		12 996 159,99		
TRAVAUX DE MISE EN LACE D UN CAPTEUR				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		21 324 583,94		

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 11 975 550,07
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
01/2012 CM	8 726 000,00		88 726 000,00	12 130 315,89	29 111 000,00	20 647 735,38	55 947 948,73

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		1,00		1,00		1,00	1,00
INGENIEUR (AVANT MARS 2016)	A	1,00		1,00		1,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		2,00		2,00	1,00	1,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
INGENIEUR (AVANT MARS 2016)	A	TECH	966		3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
DIRECTEUR TERRITORIAL (AV. JANV. 2017)	A	ADM	999			CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A B et C

(2) SECTEUR : ADM Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3 : Terme annuel - accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3 : Terme annuel - accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance territoriale d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois du fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil lorsque la durée ou le temps de travail est inférieur à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex. contrats aides;

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3-38 et 4-7 de la loi n°85-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée déterminée plus sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Nombre de membres en exercices : 46

Nombre de suffrages exprimés : 28

Nombre de membres présents : 30

Votes pour : 27

Vote contre : 1

abstention : 0

date de convocation : 20 mars 2017

Présenté par le Président du Syndicat Intercommunaire du Littoral :

M. Vincent BARRAUD

Délibéré par le comité Syndical réuni en session le : 30 mars 2017

Les membres du comité syndical :

Communauté Agglomération Royan Atlantique






Titulaires			Suppléants		
		Signature			Signature
BARRAUD	Vincent		BAHUON	Eric	
BERNARD	Éliane		CARRÉ	Michèle	
BESSON	Didier		CIRAUD-LANOUE	Eliane	
CAILLON	Michel		COASSIN	Daniel	
CARRERE	Danièle		DECOURT	Dominique	
DE VILLELUME	Martial		GIRERD	Maurice	
DELAUNAY	François		GOUGNON	Lysiane	
GRIOLET	Noël-Vincent		GRASSET	Jean-Michel	
HERBERT	Francis		GUILLAUD	Roger	
HILLAIRET	Daniel		LYS	jacques	
JOLY	Régine		MARTIN	Élisabeth	
PELTIER	Marie-Noëlle		SAINTLOS	Thierry	
PRUD'HOMME	Isabelle		SANCHEZ	Sylviane	
ROY	Serge		TAVERNIER	Yves	
TALLIEU	Jean-Pierre		VIVIEN	Christine	

RECUEIL
- 6 MAR. 2017
11:00:00 ART

Communauté Agglomération Rochefort Océan


Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
BARTHELEMY	Valérie		AUTHIAT	Eric	
PONS	Gérard		BLANC	Alexis	
BENETEAU	Annie		BLANCHET	Manoëlle	
BESSAGUET	Bruno		CHAMPAGNE	Claude	
BLANCHÉ	Hervé		CLOCHARD	Roland	
BOURBIGOT	Sébastien		FEYDEAU	Pierre	
BURNET	Alain		GILARDEAU	Jean-Marie	
CHATELIER	Robert		GONTIER	Jacques	
CHEVILLON	Jean-Pierre		JAULIN	Jacques	
ESOLI	Bruno		MINIER	Raymond	
GAILLOT	Michel		MORIN	Henri	
LAGREZE	Michel		SOULIE	Alain	
LESAUVAGE	Thierry		ECALE	Emmanuel	
LOPEZ	Roland		ROBIN	Serge	
MARCILLY	Sylvie		ROUYER	Denis	

Communauté de Communes Ile d'Oléron





Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
BLANCHARD	Chantal		BAZIN	Catherine	
GENDRE	Grégory		BOILEAU	Béatrice	
MASSÉ	Jean-Michel		COULON	Jean-Claude	
MASSICOT	Pascal		GUILBERT	Eric	

HUMBERT	Micheline		ROUMEGOUS	Jim	
PROUST	Éric		POUPIN	Didier	
ROBILLARD	Patrice		SOLAS	Dominique	
SUEUR	Christophe		VAUZELLE	Claude	

Communauté de Communes du Bassin de Marennes

Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
DELAGÉ	Stéphane		DESHAYES	Maurice-Claude	
GUIGNET	Christian		MANCEAU	Jean-Pierre	
LAGARDE	Jean-François		MOINET	Philippe	
VALLET	Mickaël		PETIT	Jean-Marie	

Communauté de Communes de la Saintonge Viticole

Titulaires		Signature	Suppléants		Signature
CHATELIER	Jean-Michel		ALLAIN	Jacques	
GIRARD	Loïc		BRIDIER	Pierre	
MASSIAS	Yves		MILLARD	François	
PUYON	Alain		PEROTIN	Michel	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 6-04-2017
 et de la publication le 7-04-2017

A Rochefort

le _____



3 avenue Maurice Chupin
 17300 ROCHEFORT
 Tél. : 05 46 82 81 11
 contact@sil-dechets.fr
 SIRET : 251 710 687 00012

Délibération 05/2017

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du mardi 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 20 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 29

Président : Vincent BARRAUD

Secrétaire de séance : Michel LAGREZE

Présents titulaires :

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - M GRIOLET Noël Vincent - M HERBERT Francis - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle -- M TALLIEU Jean Pierre

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LAGREZE Michel - M LESAUVAGE Thierry - M LOPEZ Roland

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

Mme BLANCHARD Chantal - M GENDRE Grégory- M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal

Présents délégués :

M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – M.SOULIE Alain (procuration) – M. BRIDIER Pierre (procuration)

Titulaires excusés :

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M DELAUNAY François - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge

Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M BRUNET Alain - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M ROBILLARD Patrice

- M SUEUR Christophe

M GIRARD Loïc

Objet : Approbation du compte administratif 2016

Le Comité syndical :

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le chef de l'exécutif pour présider au vote du compte administratif ;
- Considérant que Monsieur Noël Vincent GRIOLLET a été désigné pour présider la séance pour le vote du compte administratif ;
- Considérant que Monsieur Vincent BARRAUD s'est retiré lors du vote du compte administratif ;
- Après avoir approuvé le compte de gestion 2016 dressé par le comptable public ;
- Après avoir entendu le rapport de présentation du compte administratif 2016 dont la synthèse est annexée à la présente délibération ;
- Après en avoir délibéré conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales

Le comité syndical approuve le compte administratif 2016, prend acte des tonnages traités en 2016 et autorise le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

1 contre

Le Président
Vincent BARRAUD



SIL
SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
DES PAYS
DE LA
VALLEE
DU PUY
DE
FRANCE
Traitement et élimination des déchets

3 avenue Maurice Chupin
17300 ROCHEFORT
Tél. : 05 46 82 81 11
contact@sil-dechets.fr
SIRET : 251 710 687 00012

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	Total émis ou rattaché	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	9 494 850,00	9 156 194,98	308 485,22	9 464 680,20	99,7%
012	Charges de personnel	139 554,28	126 457,81		126 457,81	90,6%
65	Autres charges de gestion courante	78 850,00	78 747,85		78 747,85	99,9%
	Total dépenses de gestion	9 713 254,28	9 361 400,64	308 485,22	9 669 885,86	99,6%
66	Charges financières	1 387 069,68	1 159 012,90	228 056,78	1 387 069,68	100,0%
67	Charges exceptionnelles	243 129,45	242 957,31		242 957,31	99,9%
022	Dépenses imprévues	19 500,05			0,00	0,0%
	Total charges financières et exceptionnelles	1 649 699,18	1 401 970,21	228 056,78	1 630 026,99	98,8%
042	Opérations d'ordre (Amortissements)	751 811,54	751 811,54		751 811,54	100,0%
	Total dépenses d'ordre d'exploitation	751 811,54	751 811,54	0,00	751 811,54	100,0%
	TOTAL GENERAL	12 114 765,00	11 515 182,39	536 542,00	12 051 724,39	99,5%

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Titres rattachés	Total émis ou rattaché	Taux d'exécution
70	Produits d'exploitation	587 808,55	551 047,66		551 047,66	93,7%
7475	Participations adhérents	11 293 745,13	11 293 745,13		11 293 745,13	100,0%
7473	Subvention département	129 410,00	129 410,00		129 410,00	100,0%
75	Autres produits de gestion courante		792,00		792,00	
	Total recettes de gestion	12 010 963,68	11 974 994,79	0,00	11 974 994,79	99,7%
77	Produits exceptionnels (Régularisation)	22 960,00	-102 470,72	103 026,00	555,28	2,4%
	Total recettes exceptionnelles	22 960,00	-102 470,72	103 026,00	555,28	2,4%
042	Ordre (Subv. Invest transférées)	4 667,00			0,00	0,0%
	Total recettes d'ordre	4 667,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
	TOTAL RECETTES 2016	12 038 590,68	11 872 524,07	103 026,00	11 975 550,07	99,5%
R002	Excédent d'exploitation reporté 2015	76 174,32				
	TOTAL GENERAL	12 114 765,00				

Résultat d'exploitation	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Résultat 2016	11 975 550,07	12 051 724,39	-76 174,32
Résultat 2015 reporté	76 174,32		76 174,32
RESULTAT 2016 A AFFECTER			0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Reste à réaliser	Total émis ou reporté	Taux d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	70 900,00	5 692,50	1 897,50	7 590,00	11%
21	Immobilisations corporelles	141 500,00	6 172,24	16 756,49	22 928,73	16%
22	Immobilisations reçues en affectation	5 000,00			0,00	0%
23	Immobilisations en cours	885 000,00			0,00	0%
12012	Opération CME	29 111 000,00	20 647 735,38		20 647 735,38	71%
	Total dépenses d'équipement	30 213 400,00	20 659 600,12	18 653,99	20 678 254,11	68%
16	Emprunts remboursés	976 445,57	966 368,97		966 368,97	99%
020	Dépenses imprévues	18 022,43			0,00	0%
	Total dépenses financières	994 468,00	966 368,97	0,00	966 368,97	97%
040	Ordre (Subv. Invest transférées)	4 667,00			0,00	0%
041	Ordre (Imputation des avances)	506 962,32	4 951,55		4 951,55	1%
	Total dépenses d'ordre	511 629,32	4 951,55	0,00	4 951,55	1%
	TOTAL GENERAL	31 719 497,32	21 630 920,64	18 653,99	21 649 574,63	68%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Reste à réaliser	Total émis ou reporté	Taux d'exécution
13	Subventions d'investissements reçues		110 000,00		110 000,00	
16	Emprunts souscrits	17 849 354,19	25 440 850,00		25 440 850,00	143%
	Total recettes d'équipement	17 849 354,19	25 550 850,00	0,00	25 550 850,00	143%
040	Ordre - Recettes d'amortissement	751 811,54	751 811,54		751 811,54	100%
041	Ordre (Imputation des avances)	506 962,32	4 951,55		4 951,55	1%
	Total recettes d'ordre	1 258 773,86	756 763,09	0,00	756 763,09	60%
	TOTAL RECETTES 2016	19 108 128,05	26 307 613,09	0,00	26 307 613,09	138%
R001	Excédent d'investissement reporté 2015	12 611 369,27				
	TOTAL GENERAL	31 719 497,32				

Résultat d'investissement	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Résultat 2016	26 307 613,09	21 649 574,63	4 658 038,46
Résultat 2015 reporté	12 611 369,27		12 611 369,27
RESULTAT 2016 A REPORTER			17 269 407,73

Tonnages traités en 2016

COLLECTIVITE	Prévu 2016	Réalisé 2016
Ordures ménagères (en tonnes)	73 600	72 408
UIOM ECHILLAIS	28 100	28 132
OM CARO	19 600	19 493
Apporteurs extérieurs CARO	1 500	1 635
OM CARA	7 000	7 004
UIOM OLERON	18 600	18 613
OM CDC Marennes	2 900	2 858
Apporteurs extérieurs CDC Marennes	0	0
OM CDC Oléron	15 000	15 684
Apporteurs extérieurs CDC Oléron	700	71
TRANSFERT MEDIS	24 000	22 881
OM CARA	23 500	22 381
Apporteurs extérieurs CARA	500	500
TRANSFERT CHERMIGNAC	2 900	2 782
OM CDC Gémozac	2 900	2 782
Déchets Verts (en tonnes)	48 000	45 650
Plateforme ECHILLAIS	9 000	7 340
DV CARO	8 000	6 942
Apporteurs extérieurs CARO	1 000	398
Plateforme GREZAC	22 000	21 240
DV CARA	22 000	21 240
Plateforme ST JUST LUZAC	4 000	3 807
DV CDC Marennes	4 000	3 807
Plateforme OLERON	12 000	11 956
DV CDC OLERON	12 000	11 956
Plateforme GEMOZAC	1 000	1 307
DV CDC Gémozac	1 000	1 307